

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES PROPRIÉTAIRES DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE
PASTORALE DU 1er juillet 2023 AU PALAIS DES SPORTS
ALPE D'HUEZ**

Sont présents ou représentés 34 propriétaires

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 15H00.

Valérie Orcel accueille l'assemblée, remercie les présents.

ORDRE DU JOUR :

1. Point partenaires.
2. Point finances, présentation et vote.
3. Travaux mairie, présentation et vote.
4. Travaux d'entretien SATA
5. Travaux SATA, présentation et vote
6. Questions diverses.

1/ POINT PARTENAIRES :

Valérie ORCEL explique qu'il est important d'écouter les personnes qui ont une activité dans le périmètre de l'AFP. L'assemblée remercie les personnes qui ont fait le déplacement (le GPH, Mr TROUILLARD qui était représenté par Mr ORAND, Mr ESNAULT).

Il semblerait que depuis l'an passé il existe une incompréhension au niveau du parc des bovins et ovins sur un secteur près de Villard Reculas. Rolland Roche explique que les bovins n'étaient pas au bon endroit dans ce secteur et que par conséquent il a enlevé les clôtures ce qui a obligé le Groupement Pastoral à Huez à les refaire. Les représentants du GPH, ainsi que la bergère des bovins, lui demandent de quel droit et à quel titre a-t-il pu faire cela. ?

Une réunion a eu lieu entre les bergers (bovins et ovins) à 14 h et une solution devrait être trouvée dans le mois qui arrive.

Timothé le berger des ovins espère une solution à l'amiable pour une estive 2023 apaisée.

Mr ORAND quitte l'assemblée générale après ce point.

Mr ESNAULT a aussi un problème de périmètre pour son activité. Il est décidé d'aller voir sur place à sa convenance.

Mme ORCEL Valérie propose de voter les points suivants à main levée : l'Assemblée générale n'a pas d'objection

2/ FINANCES PRÉSENTATION ET VOTE :

Valérie ORCEL présente le compte administratif 2022 à l'Assemblée des Propriétaires, Il décrit ce que l'association a réellement dépensé et encaissé en 2022, à noter que l'AFP a versé 6 771.11 € aux membres en redevances à raison de 25€/ha.

Rolland ROCHE demande pour quelle raison les dépenses sont si élevées. Valérie ORCEL répond que la dépense pour l'étude de l'ONF était déjà prévue l'an passé et que d'autre part les frais de secrétariat sont maintenant fonction du statut, échelon et grade de la secrétaire. Valérie Orcel confirme gérer le budget de l'AFP en « bonne mère de famille » en limitant les dépenses. Rolland ROCHE demande pourquoi une subvention de la commune pour un montant de 500 €, Valérie ORCEL répond qu'il s'agit du parking au Poutat au niveau de la fontaine et de l'activité de l'aéromodélisme.

La présidente explique aussi que des conventions sont signées avec diverses entreprises de TP afin d'arracher des églantiers dans les règles de l'art et dans les zones de pâturages. (un courriel dans ce sens a été envoyé aux propriétaires d'animaux qui pâturent sur l'AFP).

- Le Vote a lieu à mains levées
- Pour : 32
- Contre : 2, M. Rolland Roche et l'Indivision Roche-Naclard représentée par M. Rolland Roche.
- Abstention : 0
- Total exprimé = 34 voix
- **Le compte administratif 2022 est adopté à la majorité des présents et représentés.**

3/ TRAVAUX MAIRIE, PRÉSENTATION ET VOTE :

A/ Chemin de contournement du chalet des Roches :

Jean-Yves NOYREY explique que la dalle du parking sous-terrain du chalet des Roches est fragile et ne supporte pas de charges très lourdes. Or dans la perspective de la requalification du chemin de la combe du Bras jusqu'à la table panoramique il faudra faire passer des gros engins. Une piste de contournement est proposée au-dessus de la résidence.

Pour mémoire dans le cadre du réchauffement climatique, en concertation avec le SDIS, il est proposé d'élargir le chemin panoramique afin de pouvoir faire circuler des véhicules 4x4 légers des pompiers, pour éteindre d'éventuels départs de feu.

Denis DELAGE explique qu'au-delà de l'enjeu sécuritaire, le plan de gestion de l'ONF validé, prévoit également un élargissement du chemin panoramique de la combe du Bras.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 32,
- Contre : 2, M. Rolland Roche et l'Indivision Roche-Naclard représentée par M. Rolland Roche.
- Abstention : 0
- Total exprimé = 34 voix

Le chemin de contournement est adopté à la majorité des présents et représentés.

B/ Construction d'un centre technique SATA/MAIRIE à l'Altiport :

Le projet est présenté conjointement entre la mairie et la SATA

Le projet peut être consulté sur le site internet de la commune <https://www.alpedhuez-mairie.fr/>.

Jean-Yves NOYREY précise que l'impact des travaux va durer 2 ans mais qu'ensuite l'espace sera valorisé pour le pâturage. Pour information : les parcelles concernées sont communales.

Pour mémoire le projet de déménager les ateliers dans un espace partagé a nécessité le rachat de l'Altibar par la SATA pour le transformer en logement pour les saisonniers ainsi qu'un restaurant bistrannique. Yann CARREL expose le projet de déménagement des garages et ateliers SATA au niveau de l'Altiport. Jean-Yves Noyrey explique qu'il y a 2 raisons majeures :

Le fait que les dameuses pour sortir et rentrer doivent couper 2 routes et d'autre part que la vue des engins et ateliers en plein air dans le centre de la station ne sont pas du meilleur effet.

Il fallait un endroit pied de pistes et après négociations avec les propriétaires de la zone de l'Altiport, cette zone a été choisie. Tout comme pour l'espace communal partagé, l'impact des travaux durera environ de 2 ans pour une meilleure valorisation de la zone ensuite.

Bruno Orcel pose la question des places de parking dans le futur projet : Jean-Yves Noyrey confirme que le nombre de places disponibles sera identique à celui d'aujourd'hui.

- Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 31,

- Contre : 3, Mme Arnol Marie-Jeanne et Mme Denise Devaux représentée par Mme Arnol Marie-Jeanne, Mme Hamdana Ravel

- Abstention : 0

- Total exprimé = 34 voix

- **La construction du centre technique SATA/MAIRIE à l'Altiport est adopté à la majorité des présents et représentés.**

4/ TRAVAUX D'ENTRETIEN SATA :

Mr Yann CARREL explique ce que la SATA fait sur les alpages :

- **VTT** : entretien des pistes existantes, modification tracé piste DH les Mélèzes et Huez Coast avec traitement des églantiers sur le périmètre de l'AFP.
- **Remontées mécaniques** : finitions diverses, tapis Rif Nel et TC Huez express ;
- **Piste et réseau enneigement** : aménagement 2100, engazonnement à divers endroits, effacement piste accès Altiport, préforme stade ski de bosses, entretien canal des Sarrazins, et entretien de tous les réseaux neige

5/ TRAVAUX SATA, PRÉSENTATION ET VOTE :

Yann CARREL expose le projet d'un 3^{ème} tapis sur la zone du RIF NEL. Celui-ci explique qu'il manque un tapis pour remonter sur le haut du RIF NEL.

La SATA a été surprise du nombre de piétons qui ont emprunté les 2 tapis du RIF NEL et réfléchit au meilleur endroit pour le dernier tapis.

Le projet n'est pas sûr d'aboutir mais afin de ne pas pénaliser les travaux s'ils devaient avoir lieu : Valérie ORCEL propose que l'Assemblée vote le projet proposé ce jour.

- Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 29,

- Contre : 3, M. Bruno Orcel, Mme Hamdana Ravel

- Abstention : 2, M. Rolland Roche et l'Indivision Roche-Naclard représentée par M. Rolland Roche.

- Total exprimé = 34 voix

La réalisation du 3ème tapis sur le RIF NEL est adoptée à la majorité des présents et représentés.

6/ QUESTIONS DIVERSES :

Il existe un conflit d'usage naturel sur la route des lacs entre piétons, vélos et chevaux, pas de passages déterminés pour l'un ou l'autre mais finalement tout se passe en bonne intelligence. C'est compliqué d'avoir un passage pour les chevaux, un pour les piétons et un pour les cyclistes.

Jean-Yves NOYREY informe l'assemblée que le centre équestre va être complètement requalifié afin de répondre aux normes actuelles. Le projet est visible en 3D sur le site internet de la commune <https://www.alpedhuez-mairie.fr/>

Les participants n'ayant plus de questions, Valérie ORCEL remercie et clôture l'assemblée ordinaire des propriétaires qui prend fin à 16H30.

Mme ORCEL reconnaît l'importance des échanges qui peuvent avoir lieu lors des assemblées générales même si les sujets abordés ne concernent pas toujours le périmètre de l'AFP.

Alpe d'Huez, 3 juillet 2023

**ASSOCIATION FONCIERE
PASTORALE D'HUEZ EN OISANS
SIEGE : MAIRIE ANNEXE ALPE D'HUEZ
TEL : (04)76.11.21.21**

Valérie ORCEL



Présidente de l'AFP